

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES  
Séance plénière du 20 avril 2005  
« Projections financières »

<b>Document N° 10</b>
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**I R C A N T E C**

*Institution de Retraite Complémentaire des Agents Non Titulaires de l'Etat  
et des Collectivités publiques*

# IRCANTEC

## *Institution de Retraite Complémentaire des Agents Non Titulaires de l'Etat et des Collectivités publiques*

### **Les effectifs de cotisants et la masse des cotisations**

Les effectifs de cotisants à l'IRCANTEC seraient constants sur la période 2005-2015 (2,5 millions de cotisants) puis diminueraient au même rythme que l'emploi total à compter de 2016 (2,3 millions de cotisants en 2050). Ils baisseraient au total de 7,2% entre 2003 et 2050.

Par rapport à l'exercice 2001 où les effectifs de cotisants étaient stabilisés à 2,35 millions sur l'ensemble de la période, les effectifs constatés en 2004 sont supérieurs d'environ 50 000 à la suite, notamment, de la forte augmentation observée en 2001 (+5,2%). Cet écart serait constant jusqu'en 2015 puis diminuerait régulièrement jusqu'en 2040, date à laquelle les scénarios des deux exercices se rejoignent.

Sur l'ensemble de la période de projection, la masse des cotisations augmenterait de 1,7% par an en moyenne sur l'ensemble de la période de projection, pour atteindre 3,9 milliards d'euros en 2050. Cette progression résulterait de l'hypothèse de croissance du salaire moyen de 1,8% par an en moyenne et d'une diminution des effectifs cotisants à l'IRCANTEC en moyenne de 0,1% par an.

### **Les effectifs de retraités et la masse des pensions**

L'IRCANTEC, qui affine l'ensemble des non titulaires de la fonction publique de l'Etat et des fonctions publiques territoriale et hospitalière, rassemble une population cotisante hétérogène<sup>1</sup> en termes d'emploi occupé, de rémunération et de durée travaillée. Les effectifs du régime sont particulièrement sensibles à la conjoncture de l'emploi et à la politique de l'emploi public, et un grand nombre d'affiliés ne valident que de faibles durées d'assurance ; la durée d'assurance moyenne à l'IRCANTEC est d'environ 9 ans. Ceci se traduit par un fort renouvellement des effectifs (les radiés, anciens cotisants, étaient en 2003 quatre fois plus nombreux que les cotisants au régime) et, à terme par un nombre élevé de retraités. Du fait de la création relativement récente du régime (1971), de l'âge moyen des cotisants actuels (35 ans) et de l'évolution historique de l'emploi, ce phénomène commencerait à jouer pleinement au cours de la période de projection.

Les effectifs de pensionnés de droit direct augmenteraient très fortement (multiplication par 5 d'ici 2050). La croissance serait particulièrement soutenue entre 2010 et 2025 (+ 5% en moyenne annuelle) puis ralentirait au-delà.

---

<sup>1</sup> L'IRCANTEC affine les non titulaires de la fonction publique dont les médecins hospitaliers, ainsi que les élus locaux percevant une indemnité de fonction et les parlementaires européens.

La faible durée d'assurance se traduit, en termes financiers, par une pension moyenne<sup>2</sup> de droit direct peu élevée (803 euros en 2005). Entre 2004 et 2030, la pension moyenne connaîtrait une baisse (environ 11% sur la période) dont les causes restent à expertiser. L'évolution de la pension moyenne associée à la forte hausse des effectifs de retraités se traduirait au total par une multiplication par plus de 4 de la masse totale des pensions à l'horizon 2050. Le rythme de progression serait soutenu jusqu'en 2020 (+4,5% par an) puis diminuerait progressivement pour atteindre +2,5% par an entre 2040 et 2050.

Les évolutions de la masse des pensions ne seraient que faiblement affectées par la réforme de 2003. Par rapport à la situation avant réforme, la masse des pensions serait un peu plus élevée en début de période du fait des départs anticipés pour carrière longue (+0,25% en 2005) ; elle serait plus faible ensuite, compte tenu de l'impact à la baisse de la réforme sur les effectifs de retraités consécutif aux hypothèses retenues en matière de décalage des âges de départ à la retraite. Sur la période 2020-2050, la masse des pensions après réforme serait plus basse de l'ordre de 2,25% en moyenne par rapport à la situation avant réforme.

### **Le solde technique**

Compte tenu de la dégradation de la situation démographique, le solde technique se détériorerait sur l'ensemble de la période de projection. Excédentaire de 437 millions d'euros en 2004, il deviendrait négatif à partir de 2017 et représenterait un déficit de près de 2,7 milliards d'euros à l'horizon 2050.

La réforme des retraites permettrait, selon l'IRCANTEC, de retarder d'une année la date de passage au déficit du solde technique.

---

<sup>2</sup> On notera toutefois que le modèle de l'IRCANTEC intègre une hypothèse de liquidation exhaustive des droits différés des cotisants et des radiés à l'âge de 70 ans. La liquidation totale à 70 ans entraîne à compter de 2004 une forte augmentation des effectifs liquidés de droit direct. Ces effectifs de retraités supplémentaires correspondent à une population ne disposant en moyenne que d'un petit nombre de points. Il s'ensuit que les pensions moyennes sont plus basses dans le modèle (environ 10%) qu'elles ne le sont sur le passé récent.

## Projections par régime (hypothèse H0)

IRCANTEC

Indexation sur les prix

## Effectifs en moyenne annuelle et montants sur l'année (stock)

les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2005	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de pensionnés droits directs	1 170 957	1 242 298	1 533 890	2 035 096	2 650 570	3 443 609	5 050 545	6 315 344	7 104 239
Nombre de pensionnés droits dérivés	263 587	284 282	274 682	287 944	303 997	328 977	410 706	483 823	487 528
Pension moyenne droits directs (euros)	-	924	803	773	756	728	722	779	890
Pension moyenne droits dérivés (euros)	-	474	497	498	498	496	476	469	510
Total des pensions (Meuros)	1 142	1 283	1 369	1 717	2 154	2 671	3 840	5 144	6 574
Nombre de cotisants	2 295 000	2 475 000	2 499 750	2 499 750	2 499 750	2 478 409	2 412 261	2 359 040	2 297 035
Total des cotisations (Meuros)	1 512	1 759	1 804	2 025	2 236	2 436	2 859	3 349	3 889
Total cotisations et FSV * (Meuros)	1 512	1 759	1 804	2 025	2 236	2 436	2 859	3 349	3 889
Solde technique** (Meuros)	370	477	435	308	81	-235	-982	-1 795	-2 685
en % des dépenses	32,4%	37,2%	31,8%	17,9%	3,8%	-8,8%	-25,6%	-34,9%	-40,8%
en % des cotisations	24,5%	27,1%	24,1%	15,2%	3,6%	-9,6%	-34,3%	-53,6%	-69,0%
en % du PIB	0,02%	0,03%	0,03%	0,02%	0,00%	-0,01%	-0,04%	-0,07%	-0,10%

\*) Versements du FSV concernant les majorations pour enfants et le chômage

\*\*) Solde technique = Total Cotisations et FSV - Total des pensions

## Variation en % cumulé depuis 2003

	de 2 003 à 2 010	de 2 003 à 2 015	de 2 003 à 2 020	de 2 003 à 2 030	de 2 003 à 2 040	de 2 003 à 2 050
Nombre de pensionnés droits directs	63,8%	113,4%	177,2%	306,5%	408,4%	471,9%
Nombre de pensionnés droits dérivés	1,3%	6,9%	15,7%	44,5%	70,2%	71,5%
Pension moyenne droits directs (euros)	-16,3%	-18,2%	-21,2%	-21,9%	-15,7%	-3,6%
Pension moyenne droits dérivés (euros)	5,1%	5,2%	4,7%	0,5%	-1,0%	7,7%
Total des pensions (Meuros)	33,9%	68,0%	108,2%	199,4%	301,1%	412,6%
Nombre de cotisants	1,0%	1,0%	0,1%	-2,5%	-4,7%	-7,2%
Total des cotisations (Meuros)	15,1%	27,1%	38,4%	62,5%	90,3%	121,0%
Total cotisations et FSV (Meuros)	15,1%	27,1%	38,4%	62,5%	90,3%	121,0%

## Variation moyenne annuelle en %

	de 2 003 à 2 010	de 2 010 à 2 015	de 2 015 à 2 020	de 2 020 à 2 030	de 2 030 à 2 040	de 2 040 à 2 050
Nombre de pensionnés droits directs	7,3%	5,4%	5,4%	3,9%	2,3%	1,2%
Nombre de pensionnés droits dérivés	0,2%	1,1%	1,6%	2,2%	1,7%	0,1%
Pension moyenne droits directs (euros)	-2,5%	-0,5%	-0,7%	-0,1%	0,8%	1,4%
Pension moyenne droits dérivés (euros)	0,7%	0,0%	-0,1%	-0,4%	-0,2%	0,8%
Total des pensions (Meuros)	4,3%	4,6%	4,4%	3,7%	3,0%	2,5%
Nombre de cotisants	0,1%	0,0%	-0,2%	-0,3%	-0,2%	-0,3%
Total des cotisations (Meuros)	2,0%	2,0%	1,7%	1,6%	1,6%	1,5%
Total cotisations et FSV (Meuros)	2,0%	2,0%	1,7%	1,6%	1,6%	1,5%

## Variation moyenne annuelle en Millions d'euros

	de 2 003 à 2 010	de 2 010 à 2 015	de 2 015 à 2 020	de 2 020 à 2 030	de 2 030 à 2 040	de 2 040 à 2 050
Total des pensions (Meuros)	62	87	103	117	130	143
Total cotisations et FSV (Meuros)	38	42	40	42	49	54
Solde technique	-24	-45	-63	-75	-81	-89